



AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Assemblée générale du 13 février 2019

Extrait des délibérations

Délibération concernant la vente d'un terrain sur le Campus Martelet à Limas au Centre Scolaire Notre Dame

Le Centre Scolaire Notre Dame est implanté au Campus Martelet depuis septembre 2017. Il dispense des formations post-bac : BTS Négociation relation clients, BTS logistique et transport en partenariat avec l'AFTRAL, BTS informatique.

Afin de pérenniser sa présence sur site et transférer d'autres formations post-bac actuellement dispensées dans le centre-ville de Villefranche/S., le Centre Scolaire Notre Dame a sollicité la CCI du Beaujolais, dans un premier temps, pour acquérir le rez-de-chaussée du bâtiment 2 du Campus. Après étude approfondie du projet, il apparaît que les surfaces proposées à la vente ne sont pas suffisantes au regard des besoins du centre scolaire. Ce dernier sollicite la CCI pour l'acquisition du foncier contigu aux bâtiments existants, en façade de la RD306, d'une superficie d'environ 1408 m².

La CCI Beaujolais propose la vente au Centre Scolaire Notre Dame d'un terrain d'environ 1 408 m², cadastré section AL n°523 et 311 pour partie, au prix de 200 € HT le m².

Le centre de formation programme l'ouverture de son nouveau site en Septembre 2019.

Après en avoir délibéré, il est demandé à l'Assemblée Générale de donner tout pouvoir à Philippe GUERAND, Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Région Auvergne-Rhône-Alpes,

- ⇒ pour céder au CENTRE SCOLAIRE NOTRE DAME représenté par son Directeur Général, Christophe AUDARD, ou toute personne physique ou morale qui se substituera, d'un terrain d'environ 1 408 m², cadastré section AL n°523 et 311 pour partie, au prix de 200 € HT le m², tous frais d'acquisition restant à charge de l'acquéreur ;
- ⇒ à l'effet ci-dessus, passer et signer tous actes, élire domicile, substituer et généralement faire le nécessaire.

M. LE PRESIDENT. Qui est contre ? Qui s'abstient ?

Quorum :	61	Voix pour :	105
Présents :	62	Voix contre :	0
Représentés :	43	Abstentions :	0

Extrait certifié conforme

Le 26 février 2019, à Lyon

Le Président de la CCI de région Auvergne-Rhône-Alpes

Philippe GUERAND